

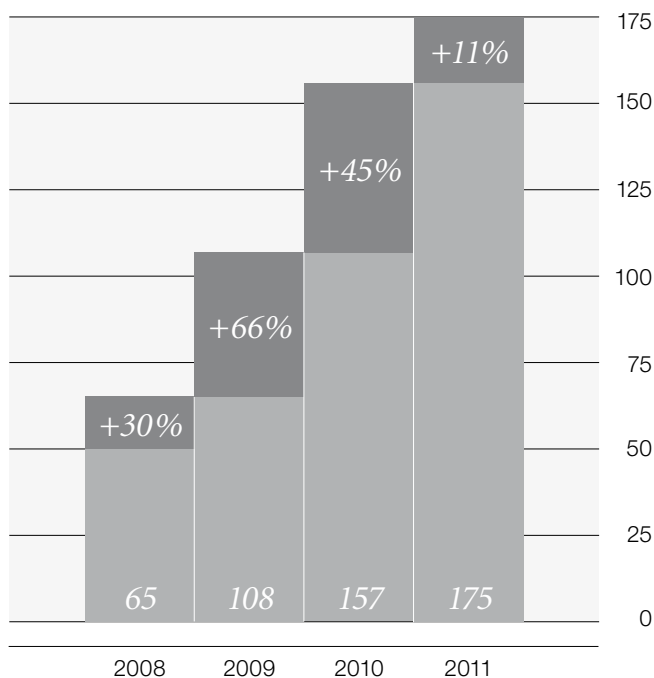
Systeme de comptes rendus volontaires (SWANS)

L'OFAC gère pour la cinquième année un système de comptes rendus volontaires des incidents liés à la sécurité dans l'aviation suisse. Baptisé SWANS (Swiss Aviation Notification System), ce système offre l'impunité aux auteurs de comptes rendus sauf si l'incident communiqué est le fruit d'une négligence grave ou a été commis intentionnellement. Après des débuts timides, le système SWANS atteint peu à peu son régime de croisière. En 2011, 175 comptes rendus ont été adressés à travers ce canal, soit trois fois plus qu'en 2007. Près de la moitié des notifications provenaient de l'aviation générale, qui est soumise à des règles en matière de compte rendu moins stricte que l'aviation commerciale. Le système SWANS constitue une source d'information précieuse pour l'OFAC sur les événements et situations critiques en termes de sécurité.

Comme les années précédentes, la plupart des comptes rendus concernent des entrées non autorisées dans l'espace aérien contrôlé. A 54 reprises (contre 49 en 2010), des pilotes ont reconnu à travers le système SWANS avoir commis cette infraction. 29 comptes rendus SWANS (contre 25 en 2012) ont fait état de problèmes techniques. Enfin, l'OFAC a reçu 21 comptes rendus concernant des procédures de navigation aérienne fautives contre 14 en 2010.

Plus de 40% des comptes rendus SWANS ont été suivis d'une action de l'OFAC, en règle générale d'une inspection. Dans certains cas, les inspecteurs ont découvert des risques qui n'avaient pas encore été identifiés et qui ont pu être éliminés à l'aide de mesures appropriées. L'office a informé les auteurs de comptes rendus sur la suite qui avait été donnée à ces derniers. Il a en outre publié à l'intention des pilotes des conseils et des consignes sur la manière d'éviter les dangers et d'améliorer leur propre sécurité.

Nombre de comptes rendus d'événements



Principaux types de comptes rendus en 2011

